



**Assemblée Générale  
du 12 décembre 2009**

**RAPPORT  
D'ORIENTATION**

**2009-2010**

## **PREAMBULE**

Soucieuse ces dernières années de toujours s'impliquer auprès de l'ensemble de ses partenaires institutionnels, la FNOGEC se doit de renforcer sa position et sa participation sur les grands dossiers initiés par l'Institution et qui seront déterminants pour l'avenir de l'Enseignement Catholique.

Ce travail est d'autant plus important que certains chantiers devront aboutir cette année : la nouvelle convention collective des personnels de droit privé, la renégociation des accords de prévoyance. Mais sur bien d'autres textes ou dossiers, la participation active et surtout professionnelle de la FNOGEC est attendue : l'immobilier scolaire, l'observation économique des établissements et l'organisation territoriale de l'Enseignement Catholique.

Cette année sera également marquée par la consolidation des démarches de progrès initiées par la FNOGEC. L'an passé, ces démarches ont été largement orientées vers notre fonctionnement interne tant de la Fédération que de celui du réseau :

- La mise en place d'une nouvelle organisation de l'équipe de permanents

Centrée autour des missions de notre fédération, cette nouvelle organisation a vocation à être plus lisible, plus opérationnelle et plus en lien avec les élus.

Cette organisation est marquée par la mise en place de 3 pôles qui correspondent à ce que nous sommes : *un Pôle Social* qui correspond à notre mission de Fédération Employeur qu'il convenait de réinvestir pleinement ; *un Pôle Compétences et Expertises* qui a vocation à être le cœur de notre valeur ajoutée par rapport au réseau ; *un Pôle Vie du Réseau et Vie Associative* qui doit faire vivre en même tant la transversalité dans les actions de la FNOGEC qui est tant attendue de la part de nos partenaires et un certain nombre de démarches nouvelles de renforcement du travail avec le réseau.

- La mise en œuvre de la démarche de référentiel

Initiée à l'occasion des Journées Nationales de Perpignan en mars 2009, et finalisée lors de la journée du 20 novembre, cette démarche doit rentrer dans sa phase opérationnelle. Il s'agira pour la FNOGEC de contribuer à faire vivre cette démarche de meilleure gouvernance.

Dans la suite de l'étude d'image réalisée par le cabinet Bonne influence, nous avons également initié une démarche d'écriture du Projet pour la FNOGEC. Compte tenu de la nécessité d'une véritable concertation avec l'ensemble du réseau pour permettre une réelle appropriation de la démarche, il est nécessaire de se donner du temps pour la définition des actions qui caractériseront ce projet. Cette année sera consacrée à ce travail.

L'animation territoriale et le lien avec le réseau doivent être une préoccupation de chacune des actions conduites par la FNOGEC, quel que soit son domaine d'intervention.

Au regard de ces orientations et de ces priorités, nous vous proposons une présentation non exhaustive de nos activités pour l'année 2009-2010.

## 1. PÔLE SOCIAL

Ce pôle a vocation à connaître un véritable renforcement de sa capacité à intervenir, avec le recrutement en cours de finalisation. Il devra élargir son champ d'intervention à l'ensemble des questions sociales. L'enjeu est de disposer d'une véritable capacité d'expertise et d'animation pour faire vivre la gestion des richesses humaines dans les établissements.

Au-delà du suivi traditionnel du paritarisme, il devra être beaucoup plus présent sur l'ensemble des questions sociales, renforcer sa compétence et faire vivre le réseau des compétences existantes dans les UDO/UROGEC.

### *Paritarisme*

Pour faire vivre ce paritarisme, nous poursuivrons le renforcement de notre travail d'animation du Collège Employeur qui regroupe, avec la FNOGEC, les représentants des syndicats de chefs d'établissement.

Nous avons modifié le fonctionnement du Collège Employeur afin de mieux associer aux décisions les représentants de ce collège à chacune des Commissions Paritaires Nationales et ce d'autant que les chantiers sont nombreux cette année.

### *Entretien Annuel d'Activité et de Développement (EAAD)*

Cette année sera marquée par la mise en place de l'Entretien Annuel d'Activité et de Développement (EAAD). Il s'agit du premier élément de la mise en place d'une nouvelle gestion des richesses humaines dans les établissements de l'Enseignement Catholique. Pour permettre aux chefs d'établissement qui ont en charge cette responsabilité et aux UDO/UROGEC de les accompagner pour ceux qui le souhaitent, nous allons mettre à leur disposition un catalogue de formateurs et faire assurer des formations dans les territoires.

### *Convention Collective des PSAEE*

Après la finalisation fin juin du référentiel de fonctions, base de la classification des personnels, il s'agit de finaliser le mode de calcul des rémunérations à partir de cette nouvelle grille de classification.

La volonté de la FNOGEC est d'aboutir à un accord avant la fin de l'année civile 2009 pour permettre une application à la rentrée de septembre 2010.

Dans notre mission d'accompagnement, nous avons déjà engagé, et nous allons le poursuivre régionalement, un travail de sensibilisation à cette démarche des permanents des UDO/UROGEC et des responsables concernés. En parallèle, nous avons entrepris un travail avec les fournisseurs de logiciel de paie afin de faciliter le passage d'un système de classification à l'autre, au niveau des fiches de paie.

### *Formation Professionnelle*

Cette année sera marquée par l'entrée en vigueur de la loi sur la Formation Professionnelle tout au long de la vie, approuvée récemment par le parlement.

Parmi les conséquences de cette loi, nous avons à préparer la nécessaire fusion de l'OPCA-EFP. Avec d'autres OPCA, dans le cadre des travaux du Collège Employeur et de l'Interbranche qui gère notre OPCA, nous serons particulièrement vigilants aux choix à opérer afin de maintenir les originalités de notre secteur.

### *Prévoyance*

L'année 2009-2010 sera consacrée à la renégociation des accords de prévoyance. Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les coûts de la protection sociale en France, il est proposé d'avoir une attitude de prudence dans ces négociations.

### *Suivi de la Politique sociale*

De nombreux autres chantiers devront être suivis dans le cadre de ce pôle social, d'autant que les mesures se multiplient dans ce domaine et qu'elles ont des conséquences directes sur la vie économique des établissements :

- Mise en place du plan emploi seniors dans les établissements de plus de 50 salariés ;
- Réforme de la représentativité syndicale ;
- Mise en place des dispositifs d'aide à l'emploi ou de soutien au revenu ;
- Evolution des régimes sociaux ;
- Extension éventuelle de la portabilité des droits en matière de prévoyance ou de formation professionnelle ;
- Mise en place d'un véritable outil de suivi des Richesses Humaines, etc.

## **2. PÔLE COMPÉTENCES ET EXPERTISES**

### *Gestion-Comptabilité*

L'année 2009-2010 permettra de renforcer le travail entrepris au niveau de la mise en place d'outils d'aide à la décision pour les OGEC, de conforter nos bases de données et la diffusion des ratios de gestion. Le déploiement du logiciel INDICES prévisionnel sera la priorité de l'année dans ce domaine.

Pour ce faire, le service a été renforcé avec le passage à temps plein de Monsieur Frédéric Hul qui suivra également le travail sur l'Observatoire et les Systèmes d'information. Il aura en charge également le pilotage d'un travail partenarial avec les fournisseurs de logiciels de gestion de notre secteur d'activité.

L'année sera également consacrée en partie à une redéfinition de notre process d'audit des territoires et des établissements qui nous sollicitent.

L'accompagnement de la réorganisation territoriale de l'Enseignement Catholique sera une priorité de l'année dans la mesure où il est plus facile de travailler ce sujet sur des thèmes très opérationnels.

Nous procéderons en deux temps. Tout d'abord en accompagnement des territoires qui le demandent et ensuite en incitation à des définitions de stratégie pour les territoires qui auraient des difficultés à s'organiser.

### ***Financements Publics et Privés***

L'année 2009-2010 sera marquée par la mise en œuvre de la loi Carle sur le forfait des communes de résidence. L'objectif est d'obtenir une réelle application de cette loi à la différence de ce qui s'est passé pour l'article 89 de la loi du 13 août 2004.

La FNOGEC a proposé à la cellule nationale des forfaits un kit complet de sollicitation des communes concernées, qui sera diffusé en cours d'année.

Par ailleurs, concernant les forfaits départementaux et régionaux, nous poursuivrons notre accompagnement des différents territoires en portant un regard spécifique sur la question de la prise en compte des Techniciens, Ouvriers et de Services (T.O.S.).

Pour les autres financements publics, nous allons engager un travail en partenariat avec les APEL pour la mobilisation du financement sur le volet social des collectivités, en particulier pour la restauration.

Pour assurer ce travail, nous souhaitons voir se renforcer le réseau des négociateurs territoriaux.

Pour les financements privés, nous allons développer un travail d'analyse des possibilités d'utilisation des dispositifs de défiscalisation et en particulier avec l'utilisation du Chèque Emploi Service universel (CESU) pour le financement des services annexes à ceux de l'enseignement.

### ***Immobilier***

La FNOGEC a vocation à être le porteur du travail de réflexion collective dans ce domaine pour le compte de l'Enseignement Catholique. A la demande du SGEC, nous allons préparer un texte d'orientation sur cette question qui sera, après une large consultation, soumis au CNEC.

Pour le compte de la FNOGEC, nous aurons à réfléchir également sur la façon d'aborder cette question en nous appuyant sur les expériences déjà conduites dans les UDO/UROGEC ou dans les congrégations.

Au cours de l'année, nous aurons à nous déterminer sur la façon dont la fédération va prendre en charge cette question.

### ***Petite enfance***

C'est un enjeu important pour les années à venir pour l'Enseignement Catholique du fait du désengagement de l'Etat en termes de moyens en postes de l'Education Nationale pour l'accueil des moins de 3 ans.

Nous allons accompagner cette évolution en donnant de l'expertise et des outils pour permettre aux établissements de se positionner de manière professionnelle.

### **3. PÔLE VIE DU RESEAU ET VIE ASSOCIATIVE**

#### ***Vie de la Fédération***

Il est proposé de rapprocher de manière plus importante le réseau des UDO/UROGEC de la fédération par un mode de fonctionnement différent des commissions. Dans la composition des commissions, il est proposé d'élargir le recrutement à l'ensemble du réseau. L'objectif est double, d'une part enrichir la Fédération des initiatives développées par le réseau et d'autre part de mieux faire partager par celui-ci les préoccupations de la Fédération. C'est, avec ce qui vous est proposé en termes de communication et avec une meilleure prise en compte de la présence de la fédération sur le terrain, un moyen de resserrer les liens avec ce réseau.

#### ***Communication***

L'enjeu de notre communication sera de renforcer nos outils de travail informatiques au service de l'animation du réseau des UDO/UROGEC. Cela va passer par une refonte de notre site internet pour y intégrer des outils de travail collaboratif. Plusieurs espaces de collaboration dédiés à des thématiques seront créés afin d'améliorer les échanges avec le réseau (sur les financements, le social, la gestion). De plus, nous ferons évoluer le site pour améliorer la présence en communication externe de la FNOGEC.

Cette évolution sera construite en partenariat avec les UDO/UROGEC et en tenant compte de leurs expériences et en faisant du site de la FNOGEC un portail vers les sites des UDO/UROGEC.

#### ***Formation***

La FNOGEC assure en propre des formations dont certaines sont qualifiantes avec un numéro d'agrément (attachés de gestion par exemple). De plus, le réseau des UDO/UROGEC organise également des formations.

L'objectif de l'année sera de réaliser un état des lieux complet de ces formations et des formateurs mobilisés afin de préparer pour l'année suivante une véritable stratégie de la formation et un catalogue des formations.

#### ***Observation économique et systèmes d'information***

Cette fonction d'observation est une des activités majeures de la FNOGEC. L'Enseignement Catholique souhaite développer cette fonction en structurant mieux l'ensemble des outils existants afin de disposer de bases de données complètes. Nous allons contribuer à cette dynamique collective en apportant nos outils et notre savoir faire. Le SGEC se donne un an pour construire sa démarche dont une des finalités sera de disposer de bases de données complètes susceptibles d'aider l'Enseignement Catholique et les territoires à construire leurs démarches prospectives.

#### ***Suivi des travaux de la Commission Permanente de l'Enseignement Catholique : volet pastoral et éducatif***

La FNOGEC a été absente de certaines réflexions conduites dans le cadre des travaux de la Commission Permanente, en particulier, lorsque ceux-ci concernaient le volet éducatif.

En tant que représentant des structures de gestion et de la société civile dans les communautés éducatives, il est important que nous puissions apporter un éclairage propre.

Il vous est proposé d'expérimenter cette année l'élargissement des compétences de la commission pastorale au volet éducatif afin de permettre une prise de position sur ces questions avec le regard qui peut être le nôtre.